

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERES EN CHARGE DE L'EDUCATION ET DE L'ALPHABETISATION

SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT
DU PLAN DECENNAL DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'EDUCATION

REVUE SECTORIELLE DE DECEMBRE 2025

AIDE MEMOIRE

Table des matières

INTRODUCTION	3
EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE.....	Erreur ! Signet non défini.
EVOLUTION DU CDMT.....	8
POINT SUR LE FCB.....	9
ANALYSE DES INDICATEURS DU SECTEUR.....	9
GESTION ET PILOTAGE DU SECTEUR	11
OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS GENERALES	5
ANNEXES	25

LISTE DE SIGLES

ACE	: Agent Contractuel de l'Etat
AE	: Animateur d'Etablissement
AEA	: Alphabétisation et Education des Adultes
ANCB	: Association Nationale des Communes du Bénin
APE	: Agent Permanent de l'Etat
APE	: Association des Parents d'Elèves
APLN	: Alphabétisation et Promotion des Langues Nationales
BAC	: Baccalauréat
BAPES	: Brevet d'Aptitudes au Professorat de l'Enseignement Secondaire
BEAT	: Brevet d'Etudes Agricoles Tropicales
BEPC	: Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BTS	: Brevet de Technicien Supérieur
CA :	: Chef d'Arrondissement
CAFCP	: Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Conseiller Pédagogique
CAIP	: Certificat d'Aptitude à l'Inspection Pédagogique
CAP	: Certificat d'Aptitude Pédagogique
CAP	: Certificat d'Aptitude Professionnelle
CAPES	: Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement secondaire
CCS	: Chef de Circonscription Scolaire
CDMT	: Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CE1	: Cours Élémentaire 1 ^{ère} année
CE2	: Cours Élémentaire 2 ^{ème} année
CEAP	: Certificat d'Aptitude Professionnelle
CEP	: Certificat d'Etudes Primaires
CI	: Cours d'Initiation
CM1	: Cours Moyen 1 ^{ère} année
CM2	: Cours Moyen 2 ^{ème} année
CNE	: Conseil National de l'Education
CP	: Conseiller Pédagogique
CP	: Cours Préparatoire
CQP	: Certificat de Qualification Professionnelle
CS	: Circonscription Scolaire
CU	: Centres Universitaires
DDEMP	: Direction Départementale des Enseignements Maternel et Primaire
DAPLN	: Direction de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
DPAF	: Direction de la Planification, de l'Administration et des Finances
EA	: Education Artistique
EM	: Enseignement Maternel
ENI	: Ecole Normale d'Instituteurs
ENS	: Ecole Normale Supérieure
EP	: Ecole Professionnelle
EPES	: Ecole Privée d'Enseignement Supérieur
EPS	: Education Physique et Sportive
EPT	: Education Pour Tous
ES	: Education Sociale
ESG	: Enseignement Secondaire Général
EST	: Education Scientifique et Technologique
ETFP	: Enseignement Technique et Formation Professionnelle

FTI-FCB	: Fast-Track Initiative - Fond Commun Budgétaire
IGPM	: Inspection Générale Pédagogique du Ministère
INFRE	: Institut National pour la Formation et la Recherche en Education
INStaD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
LTA	: Lycée Technique Agricole
MCAT	: Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme
MCE	: Ministères en Charge de l'Education
MDC	: Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale
MEMP	: Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
MESTFP	: Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et la Formation Professionnelle
MESRS	: Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
MST	: Maladie Sexuellement Transmissible
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
P.A	: Post- Alphabétisation
PDDSE	: Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education
PME	: Partenariat Mondial pour l'Education
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
REM	: Ratio élèves-maître
RESEN	: Rapport d'Etat sur le Système Educatif National
SES	: Service des Etudes et de la Statistique
SIGE	: Système d'Information pour la Gestion de l'Education
SIGFiP	: Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SRP	: Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SS	: Sciences de la Santé
STA	: Sciences et Techniques Agricoles
STAG	: Sciences et Techniques Administratives et de Gestion
STI	: Sciences et Techniques Industrielles
STP	: Secrétariat Technique Permanent (PDDSE)
SVT	: Sciences de la Vie et de la Terre
TAP	: Taux d'achèvement du Primaire
TBA	: Taux Brut d'Admission
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
UAC	: Université d'Abomey-Calavi
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

INTRODUCTION

La revue conjointe sectorielle constitue un cadre privilégié de concertation et de dialogue entre les acteurs du secteur de l'éducation. Elle offre aux principaux intervenants, à tous les niveaux de ce service public, l'opportunité de se réunir autour d'une thématique donnée afin d'examiner, à travers les différentes communications programmées, les performances enregistrées au cours de l'année écoulée.

Véritable espace d'analyse et de réflexion, la revue permet d'évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre, des politiques conduites et des orientations retenues dans le système éducatif. Elle donne également l'occasion d'apprécier l'efficacité et la pertinence des investissements réalisés, en les mettant en perspective avec les résultats obtenus et en les comparant aux objectifs fixés dans le principal document programmatique et de planification du secteur, à savoir le Plan Sectoriel de l'Education (PSE).

Assimilée à un exercice de reddition de comptes, l'édition 2025 de la revue sectorielle s'est tenue les 9 et 10 décembre à Azalaï hôtel de Cotonou. Elle a réuni les Ministres en charge de l'éducation, les membres de leurs cabinets, les Directeurs techniques et centraux des ministères concernés, les cadres à divers niveaux, les responsables des universités publiques, les Directeurs départementaux de l'éducation, les Partenaires techniques et financiers (PTF) du secteur de l'éducation, les représentants du Conseil National de l'Education (CNE), les Organisations de la société civile (OSC), les partenaires sociaux ainsi que les représentants des parents d'élèves et d'étudiants...

Pendant deux jours, plus d'une centaine de participants ont pris part aux travaux inscrits à l'agenda de cette édition 2025, dont le déroulement peut être structuré autour de trois (3) temps forts:

- I. Cérémonie officielle d'ouverture des travaux ;
- II. Note sur les communications ;
- III. Cérémonie de clôture des travaux de la revue.

Pour la conduite des travaux de la revue, un présidium a été mis en place par les participants et est composé de :

- **Président** : Monsieur Chellon HOUNKANRIN, Directeur de l'Enseignement Maternel.
- **Secrétaire** : Mme Corinne VIGNISSY MOUSSA, coordonnatrice de l'antenne UNESCO du Bénin.
- **Modérateur** : Monsieur Hervé KINHA, coordonnateur de la Coalition Béninoise des Organisations pour l'Education pour tous (CBO-EPT).
- **Rapporteur** : Monsieur Manhamadou NONDICHAO du STP-PDDSE.

I. Cérémonie officielle d'ouverture des travaux

Elle a constitué le moment solennel de l'atelier, marqué par la présence effective à la tribune officielle du Ministre chef de file des Ministres en charge de l'éducation, Monsieur Salimane

KARIMOU, Ministre des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP), de Madame Eléonore YAYI LADEKAN, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), de Monsieur Garba AYOUBA, Directeur de Cabinet de la Ministre des

Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (MESTFP) ainsi que de Madame Laure WEISGERBER, Directrice de l'Agence Française de Développement (AFD) et cheffe de file des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) du secteur de l'éducation.

A l'ouverture de la cérémonie, l'honneur qu'est revenu au premier responsable de la structure organisatrice de la revue, le STP-PDDSE, de s'adresser aux participants. Dans son intervention, Monsieur Wilfrid GUEZODJE a souhaité la bienvenue aux officiels ainsi qu'à l'ensemble des participants ayant honoré de leur présence la rencontre. Il a également exprimé sa profonde gratitude à l'endroit des Ministres, aux PTF et de tous les cadres techniques pour leurs contributions déterminantes à l'organisation de cette revue.

Prenant ensuite la parole, la cheffe de file des PTF a délivré son message à l'assistance. Dans son allocution, la directrice de l'AFD a remercié le Gouvernement à travers les Ministres en charge de l'éducation pour les importants investissements consentis en faveur du secteur ainsi que pour les facilités accordées aux PTF, leur permettant d'accompagner efficacement la dynamique engagée par le Bénin en vue de bâtir un système éducatif au service du développement national. Madame Laure WEISGERBER a par ailleurs salué les efforts constants des cadres à tous les niveaux du système éducatif béninois et la qualité de l'organisation technique de la revue. Au nom de ses pairs, elle a réaffirmé solennellement l'engagement des PTF à poursuivre leur appui financier et technique en faveur d'un système éducatif béninois en pleine réforme et en pleine expansion.

A la suite de la Cheffe de file des PTF, le Ministre des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) a prononcé son discours d'ouverture. Il a remercié l'ensemble des participants pour leur mobilisation, les PTF du secteur pour leur accompagnement constant, ainsi que les cadres des différents ministères sectoriels pour le travail technique ayant permis la tenue de cette revue, placée cette année sous le thème du financement du secteur de l'éducation. Introduisant les travaux, Monsieur Salimane KARIMOU a indiqué qu'ils s'articuleront autour de sept (7) communications, dont les présentations classiques relatives à l'état de la mise en œuvre des recommandations issues de la précédente revue, permettant d'apprécier les progrès réalisés, ainsi qu'à la performance du secteur au titre de l'année écoulée. Les analyses porteront notamment sur : (i) l'exécution physique et financière : (ii) le financement du secteur et (iii) les indicateurs de performance.

Dans son intervention, le MEMP a également mis en lumière les efforts soutenus du gouvernement en matière de financement de l'éducation. A l'appui de données chiffrées, il a démontré la progression constante des ressources allouées au secteur, avec, ces dernières années, une attention particulière accordée au sous-secteur de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels (EFTP). Celui-ci constitue, pour le gouvernement du Président Patrice TALON, un levier stratégique de promotion de l'auto-emploi, de lutte contre le chômage et de développement durable du Bénin.

II. Note sur les communications

Six (6) des sept (7) communications inscrites à l'agenda de la revue ont été effectivement présentées aux participants.

Communication 1 : Point de la mise en œuvre des recommandations de la revue de 2024 :

Présentée par Manhamadou NONDICHAO du STP-PDDSE, cette communication a fait l'état des lieux de l'exécution des huit (8) recommandations formulées à la revue de l'année 2024. L'on peut retenir de cette communication que 5 des 8 recommandations ont été entièrement réalisées, soit un taux d'exécution de 62,5% ; 1 est en cours de réalisation soit un taux de 12,5% et 2 recommandations non exécutées, soit 25%. La reformulation de la recommandation N° 1 « Libérer la totalité des subventions aux écoles à commencer par 50% au moins avant la rentrée » non réalisée a été suggérée au cours du débat en plénière qui a suivi cette présentation ». Cette reformulation qui suggère de remplacer le taux de 50% par 25% tenant compte des procédures et réalités du terrain, permettra de constater que cette recommandation est également réalisée. Le même constat de reformulation a été fait au sujet de la recommandation N°2 qui aurait pu être libellée : « Faire le plaidoyer pour l'allégement des procédures de passation des marchés publics pour les acquisitions sur le budget national ».

Communication 2 : Les performances du secteur

Cette communication faite en trois temps, a fourni aux participants, des renseignements sur la performance du système éducatif béninois pour le compte de l'année 2024 écoulée. Chiffres à l'appui, cette performance a été appréciée successivement à travers :

1. L'analyse du financement

Cette première séquence de la communication N°2 présentée par M. Dramane ASSANI, chef du service en charge du budget du MESRS est relative à l'analyse du Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) de 2021 à 2025.

L'analyse intersectorielle du budget de l'éducation de 2021-2025 révèle un financement global de l'Etat de l'ordre de 419.816 millions environ par an. Quant au taux d'accroissement moyen, il est estimé à 12,45% passant de 318 027 millions de FCFA en 2021 à 508 517 millions de FCFA en 2025. Ce budget se répartit entre les sous-secteurs ainsi qu'il suit : (i) MEMP : 42,5% en 2025 et 44,1% en 2021 ; (ii) MESTFP : 37,5 % en 2025 et 32,5% en 2021 et (iii) MESRS : 20% en 2025 et 23,4% en 2021.

Concernant l'analyse intra-sectorielle sur la période sous revue, elle montre que :

- les salaires prennent de façon générale, la plus grande part des ressources de l'éducation avec le plus fort taux obtenu en 2025, soit 52,20%.

- les investissements enregistrent quant à eux, les plus faibles taux dont 12,89% en 2021.

- les dépenses ordinaires hors salaires fluctuent entre 26,15% et 36,84%.

Selon cette communication, sur la période de 2021 à 2024, la contribution non-exhaustive des PTF au secteur de l'éducation est estimé à 65,76 milliards. Leur prévision au titre de l'année 2025 s'élève à 77,3 milliards. 85,6% de cette prévision est destiné à l'EFTP. Bien d'autres détails ont été fournis par cette première manche de la communication sur la performance du secteur de l'éducation.

2. L'analyse des indicateurs de performance

La deuxième séquence de la communication sur la performance sectorielle a porté sur l'analyse des indicateurs clés sur la période de 2021 à 2024. Ces indicateurs aussi variés couvrent tout le secteur de la maternelle au supérieur en passant par l'EFTP. Ils sont relatifs à l'accès, la rétention, l'équité, l'inclusion, la qualité, la gouvernance, etc. Cette analyse qui apprécie l'efficience des dépenses est également assortie de recommandations. A titre d'exemple, l'on peut retenir au préscolaire que : le taux brut de préscolarisation (TBP) a stagné autour de 15% au cours des cinq dernières années, restant significativement en deçà de la cible fixée pour 2024 (27,8%). Analysant l'efficience, il se révèle que malgré les investissements, elle est limitée dans ce sous-secteur dont le progrès paraît entravé par les préjugés persistants.

En guise de synthèse technique pour le compte du MEMP l'analyse révèle :

- une évolution positive du ratio élèves/maître passant de 49,9 en 2020 à 33,8 en 2024 pour l'enseignement maternel, et de 51,1 en 2022 à 46 en 2024 pour le primaire.
- une détérioration de la qualification des enseignants illustrée par le pourcentage d'enseignants qualifiés dans le primaire public qui a baissé de 94,6% en 2022 à 84,42% en 2024, en raison de l'intégration massive d'AME majoritairement titulaires du Baccalauréat.
- Une Progression significative de l'accès à l'école attestée par le taux brut d'admission au CI qui a atteint 148,9% en 2024 et le taux brut de scolarisation (TBS) qui a progressé de 107,8% en 2020 à 121,8% en 2024.
- Une meilleure performance des filles remarquable par la progression du TBS qui est particulièrement marquée chez les filles, dont le taux est passé de 103,4% à 119,0% sur la même période.

Pour le compte du MESTFP, la synthèse technique est la suivante au niveau de l'enseignement général (ESG) :

- Taux de scolarisation au premier cycle: +0,7% (garçons), +1,2% (filles)
- Taux de scolarisation au second cycle: -12% (garçons), -1,2% (filles)
- Taux d'achèvement: -12% (premier cycle), -5% (second cycle)
- Taux de réussite au BEPC: +40 points%.

A l'enseignement technique et professionnelle (EFTP), cette synthèse est notée à travers les indicateurs ci-après:

- Nombre d'inscrits: +64,4% (2018-2023)
- Indice de parité fille/garçon: 0,45-0,47 (stagnation)...

La performance des investissements au niveau de ce ministère affiche entre autres, les caractéristiques ci-après:

- ESG: Premier cycle (scolarisation croissante)
- EFTP: Croissance significative (64,4% inscrits)
- BEPC: Augmentation de 40 points de pourcentage, etc.

La synthèse technique au MESRS se lit à travers à travers l'évolution des indicateurs ci-après:

- **Stagnation des Effectifs:** les effectifs étudiants dans l'enseignement supérieur connaissent une stagnation, estimés à 124 773 en 2024, en légère baisse par rapport au pic de 126 011 atteint en 2022.
- **Pression sur les Ressources Pédagogiques :** le ratio étudiants/enseignants est passé de 76 en 2020 à 81 en 2024, principalement en raison d'un recrutement insuffisant d'enseignants.
- **Déperdition Scolaire :** baisse continue du nombre d'inscrits au BAC de 95 413 en 2020 à 75 383 en 2024 (21% de diminution), tandis que le nombre d'admis reste stable.
- **Taux de Réussite Fluctuants :** Le taux de réussite au BAC a connu des fluctuations significatives, atteignant un pic de 64,4% en 2021 et un point bas de 49,7% en 2020.
- **Problématique de Transition :** 45,3% des étudiants échouent en première année universitaire, indiquant une problématique de transition et d'adaptation au système universitaire.
- **Amélioration de la Parité :** la représentativité des étudiantes a progressivement augmenté, passant de 39,2% en 2020 à 44,3% en 2024, avec une meilleure performance des filles

3. Point d'exécution physique et financière

De cette présentation faite par M. Arnaud KOHONOU de la DPAF du MESRS, l'on peut relever à propos du point d'exécution financière, les informations que voici :

- Au 31 décembre 2024, le point d'exécution financière du secteur de l'éducation montre une légère performance globale relative en termes de consommation des crédits de 84,72% base engagement et de 83,53% base ordonnancement, contre respectivement 82,14% et 77,81% en 2023.

Les performances au niveau des ministères sous-sectoriels sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

MINISTERE	BASE ENGAGEMENT	BASE ORDONNACEMENT
MEMP	98,43%	97,91%
MESTFP	72,11%	70,05%
MESRS	82,98%	82,32%

- Une comparaison des performances au 31 décembre 2024 à celles réalisées au 31 décembre 2023 montre que les taux d'exécution financière se sont améliorés au niveau de tous les sous-sectoriels. Il ressort une performance en 2024 de 5,72 points par rapport à 2023. Elle est forte au niveau des dépenses ordinaires hors salaires avec un écart de 5,78 par rapport à 2023. Les dépenses en capital ont aussi connu un écart positif de 4,27 par rapport à 2023.

Le point non exhaustif d'exécution physique est synthétisé comme ci-après :

- Au plan de l'accès, de l'équité et de la rétention
 - MEMP
 - Toutes les 1 649 écoles maternelles publiques ont reçu la subvention (572 100 000 F CFA au titre de 2024) pour leur fonctionnement ;
 - Transfert de ressources (3,784 milliards de FCFA en 2024) aux communes dans le cadre du FADEC pour la construction de 231 salles de classe et la réfection de 201 salles de classe dans les EM et EPP du Bénin ;
 - 172 EM intégrées aux EPP desservies en repas chaud durant toute l'année scolaire 2024-2025 ;
 - Poursuite et réception provisoire des chantiers d'infrastructures scolaires 34 salles de classe et 3 clôtures ;

- Poursuite des chantiers confiés à l'ACISE par JAPON 6 :

- Au titre de la rentrée scolaire 2024-2025, pour les cantines scolaires, vingt-neuf milliards trente-six millions soixante-quatre mille sept cent onze (29 036 064 711) francs CFA ont été mobilisés. En somme dans 5 709 écoles, un million quatre cent dix-huit mille deux cent quarante-quatre (1 418 244) enfants (47,76 % de filles et 52,24 % de garçons) ont été nourris dans les cantines gouvernementales PNASI, soit un taux de couverture nationale de 75 %.

○ MESTFP

- Appui financier à la scolarisation de 2.658 filles (contre 2.295 en 2023) inscrites dans les filières STI dans 16 établissements de l'EFTP à hauteur de 40.000 francs CFA par élève.
- Octroi de bourses à 4.708 élèves des LTA/LTI/EFMS.
- Dotation de 40 établissements sur 43 de l'EFTP soit en vivres, en fournitures de bureau, et en matière d'œuvre.
- Le fonctionnement des établissements d'ESG à internat est assuré ; acquisition des fournitures et des vivres pour le fonctionnement des huit (8) établissements d'ESG à internat pour un coût global de 251.212.000 FCFA.
- Réception provisoire prononcée pour : 68 modules de quatre (04) salles de classe, soit 272 salles de classe et 136 blocs de latrine à 4 cabines.
- Exonération des frais de scolarité de 253 113 élèves filles dont 248 053 du 1er cycle et 5060 du second cycle de 20 communes.
- Les travaux de construction/réhabilitation du LTA d'INA se sont poursuivis. Le TEP global des travaux au 31 décembre 2024 est de 85%. Au total, 14 bâtiments sont érigés au profit du LTA d'INA.
- Démarrage le 14 octobre 2024 pour une durée de 15 mois des travaux de construction du Lycée Technique de BTP et de conduite d'engins lourds de Bohicon
- Construction en cours de cinq (05) modules de douze (12) salles de classe, de type R+2 et d'un bloc de toilettes modernes au CEG « La Verdure »
- Réception, installation, configuration et connexion des matériels et équipements pour le déploiement de EDUCMASTER.

○ MESRS

- Poursuite des travaux de construction sur le site de l'UNSTIM à Abomey : rectorat et deux écoles.
- Réception définitive des travaux de Génie Civil le 10 juillet 2024 (ENSET LOKOSSA).

- Réception définitive des Mobiliers le 10 juillet 2024 (ENSET LOKOSSA) ;
- Réception définitive des équipements informatiques et matériels roulants le 27 décembre 2024 (ENSET LOKOSSA).
- Réception définitive des infrastructures de Génie Civil le 30 décembre 2024 (IMSP de DANGBO).
- Réception provisoire du mobilier le 30 décembre 2024 (IMSP de DANGBO).
- Réception provisoire des équipements informatiques le 30 décembre 2024 (IMSP de DANGBO).
- Remise de site de Sakété au groupement de cabinets S2AP/ACL Consultants et lancement des études architecturales et techniques le 16 juillet 2024.
- Au plan de la qualité
 - MEMP
 - 50 Elèves Conseillers pédagogiques et 25 Elèves Inspecteurs admis en formation à l'EFPEEN ;
 - Dans le cadre de la généralisation du nouveau curriculum de CI à toutes les écoles primaires et privées du Bénin, réception et distribution de :
 - 570 000 exemplaires de cahiers d'activités de maths au CI.
 - 570 000 exemplaires de cahiers d'activités de français au CI.
 - - 32181 écoliers (18 125 garçons et 15 673 filles) impactés par la poursuite du programme d'expérimentation de l'enseignement de l'Anglais dans 216 écoles primaires expérimentales.
 - MESTFP
 - Renforcement de l'encadrement pédagogique à travers : l'inspection de 3.837 enseignants en situation de classe (1 929 AME, 854 FE et ACDPE et 1.054 enseignants des établissements privés), l'examen de 7.872 cahiers de textes, la vérification 7.674 cahiers d'apprenants, 939 épreuves, la réalisation de 4.926 remédiations pédagogiques individualisées et 4.108 remédiations groupées au profit de 5.802 enseignants, l'organisation de visites de classe et d'animations pédagogiques par les Conseillers Pédagogiques.
 - Amélioration de la gouvernance déconcentrée de l'Inspection pédagogique et de la mise en œuvre du REAP à travers l'accompagnement des 12 Coordinations des Circonscriptions d'Inspection Pédagogique (CCIP) et des recommandations formulées.
 - Elaboration de deux (02) modules d'animation et des outils de travail édités au profit de 24.591 enseignants participants aux journées pédagogiques nationales.
 - Réalisation du suivi évaluation de l'utilisation des manuels scolaires dans 28 établissements de l'ESG dont 8 privés.

- Collecte de données auprès de 41 chefs d'établissement. 632 enseignants en situation de classe et 1218 apprenants pour l'évaluation des curricula de l'ESG et de l'EFTP.
 - Formation de 1.150 Aspirants au Métier d'Enseignant (AME) de la discipline Maths dans la perspective d'amélioration de la qualité de l'offre éducative.
 - Organisation des examens du BEPC, session normale, session des Aveugles et Amblyopes et session de remplacement avec un taux de réussite de 73,74% ;
 - Prise en charge des prestations des Aspirants aux métiers d'enseignant au titre de l'année scolaire 2024-2025 pour un montant de 15 976 414 000 FCFA.
 - - Formation de 5826 apprentis au CQP dont 1901 femmes et 3925 hommes dans 17 métiers de l'Artisanat et de l'Agriculture.
- MESRS
- Création de l'Agence Béninoise pour la Recherche et Innovation (ABRI) par décret N°2024-1067 du 31 juillet 2024.
 - Poursuite des travaux d'affinement de la Stratégie Nationale de la Recherche et de l'Innovation.
 - Organisation de la journée de la Renaissance Scientifique d'Afrique (JRSA) les 07 et 08 juillet 2024 à l'UNSTIM.
 - Démarrage de la vulgarisation de la Politique nationale de la recherche et de l'innovation.
 - Organisation des journées de partage pour appropriation des résultats de recherche et d'innovation.
 - Lancement officiel de l'organisation de la 2ème édition du Forum Africain pour la Recherche et l'Innovation (FARI), qui a lieu à Cotonou en mai 2025.
 - Disponibilité de la connexion internet grâce au Réseau Béninois d'Education et de Recherche (RBER) dans les quatre (04) UPB.
 - Disponibilité de la plateforme de demande en ligne des actes de licence et de master à partir de l'adresse web www.decsupbenin.bj.
 - Disponibilité de la plateforme électronique de sélection des nouveaux bacheliers pour accéder aux universités publiques (www.apresmonbac.bj).
 - Animation de la plateforme de demande des allocations : bourse.enseignementsuperieur.gouv.bj.
 - Mise en service des demandes en ligne des authentications de diplôme sur la plateforme « e-servicespublics.bj »
 - Disponibilité de la base de données du Fichier des Aspirants au Métier d'Enseignant du Supérieur pour la première campagne (1427 aspirants) avec 135 spécialités.

- Démarrage du processus de recrutement de 423 assistants en position probatoire.
- Organisation de sessions de la Commission Nationale d'Etude des Equivalences de Diplôme : sur les 448 dossiers étudiés, 406 ont reçu un avis favorable.
- -Dématérialisation des examens et concours : étude des dossiers et paiement en ligne des droits d'inscription aux examens nationaux de licence et de master.
- Organisation à bonne date du Baccalauréat, des concours et des examens nationaux de Licence et de Master, session 2024.

Au plan de la gestion et du pilotage

○ MEMP

- Le DPPD 2025-2027, le PAP et le PTA 2025 ont été élaborés et validés.
- Les annuaires statistiques 2022-2023 et 2023-2024 ont été élaborés.
- Une revue des activités inscrites au PTA a été organisée par trimestre. Le niveau atteint des indicateurs est analysé dans le rapport de performance.
- Poursuite des travaux de construction d'un bâtiment administratif de type R+2 dans l'enceinte de JAPON 6 et R+3 dans l'enceinte du ministère.
- Transfert de ressources à l'ACISE pour la réfection des bâtiments de la DDEMP Ouémé, du Cabinet MEMP, du SGM et de la DPAF.
- Transfert de ressources à l'AGLO pour l'acquisition de véhicules Pick-Up au profit des corps d'inspection dans le cadre du renforcement de la qualité de l'enseignement.
- Une provision de 12 133 000 000 FCFA a été faite au budget 2024 du MEMP pour mandater le trésor public en régularisation du paiement des émoluments des AME.

○ MESTFP

- Production des documents de planification pour le pilotage du sous-secteur (DPPD 2025-2027 ; 4 PAP ; PTA, PPM, PCC).
- Organisation des revues semestrielles de performance du Ministère et suivi de la mise en œuvre des recommandations.
- Elaboration et validation du Rapport Annuel de Performance du MESTFP, gestion 2023 et transmission à l'IGM pour appréciation.
- Suivi des projets en exécution dans le sous-secteur dans les départements et élaboration puis transmission au MEF des rapports périodiques d'avancement du PIP.
- Organisation des élections professionnelles (le choix des deux (02) organisations syndicales représentatives).

- Prise d'actes de carrière au profit de 2.382 agents du ministère.
 - Tenue de la session du Conseil Consultatif National de l'Enseignement Secondaire Général, de la Formation Technique et Professionnelle au titre de l'année 2024-2025 avec 1.138 dossiers étudiés. Les arrêtés y relatifs sont signés et publiés.
 - Réalisation de quarante-cinq (45) missions de contrôle, d'inspection et de missions sur saisine impactant huit cent quarante-sept (847) structures du Ministère.
- MESRS
- Elaboration des outils de gestion de 2025 (PTA, PCC, PPM).
 - Organisation des revues de performance gestion 2024.
 - Elaboration des documents budgétaires (DPPD, PAP, et document de présentation du BP à l'Assemblée Nationale).
 - Participation à l'élaboration des différents documents des revues du secteur de l'Education.
 - Organisation des visites et missions de contrôle dans les EPES.
 - Organisation du Conseil Consultatif National de l'Enseignement Supérieur pour l'année 2024.
 - Disponibilité de la base de données du Fichier des Aspirants au Métier d'Enseignant du Supérieur pour la première campagne (1427 aspirants) avec 135 spécialités.
 - Organisation à bonne date du Baccalauréat, des concours et des examens nationaux de Licence et de Master, session 2024.
 - Exécution à bonne date du calendrier académique universitaire 2023-2024.
 - Renforcement du dispositif de traitement des bourses et aides au profit des Universités Publiques du Bénin : traitement de 40 000 dossiers de demandes d'allocations, marquant une augmentation de 1,11% par rapport à 2022-2023 (39 559 dossiers).
 - Mise en route de 560 étudiants bénéficiaires de bourses à l'étranger en 2024 contre 506 en 2023.
 - Réduction à 1 mois du délai de traitement des dossiers d'allocation contre 3 mois auparavant avec le paiement de 39 295 allocataires pour un montant de 9 691 904 954 F CFA au titre de 2023-2024 (dont 17 327 bourses et 21 968 aides universitaires).
 - Installation de tourniquets pour sécuriser les entrées des restaurants universitaires (campus d'Abomey-Calavi) pour éviter les fraudes qui sont souvent à l'origine des bagarres dans les restaurants.

- Installation des rampes pour faciliter l'accès des étudiants en situation de handicap aux restaurants universitaires.
- Service en priorité aux étudiants en situation de handicap dans les restaurants universitaires.

Au plan de la gestion et du pilotage

○ MEMP

- Le MEMP a bénéficié au titre de la loi de finances gestion 2025, d'un budget global de 216 186 617 026 FCFA contre 177 892 942 250 F CFA comme dotation en 2024, soit un accroissement de 21,53%.
- Cet accroissement vise principalement à renforcer la prise en compte des AME et l'extension des cantines scolaires.
- Au 30 septembre 2025, le ministère a atteint un taux d'exécution physique de 61,12% pour un taux d'engagement de 62,30% et le total des titres admis en paiement représente un taux d'ordonnancement de 56,32%.

○ MESTFP

- Le MESTFP a bénéficié au titre de la gestion 2025, d'un montant total de 190.835.496.673 FCFA contre 199 120 328 000 FCFA F CFA en 2024, soit une diminution de 8.284.831.327 FCFA correspondant à un taux de régression de 4,16 %.
- Les dépenses en capital sont financées à hauteur de 57.835.444.000 FCFA contre 133 000 053 FCFA de dépenses ordinaires.
- Au 30 septembre 2025, le ministère a atteint un taux d'engagement de 51,83% et le total des titres admis en paiement représentent un taux d'ordonnancement de 44,76%.

○ MESRS

- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a bénéficié au titre de l'année 2025, d'un budget de 93 713 951 531 FCFA. Ce budget est passé à 101 494 814 992 FCFA suite à la prise d'un arrêté de dépassement de crédit pour un montant de 7 780 863 461 FCFA. Ce budget qui était de 81 476 997 000 FCFA en 2024 est donc passé à 101 494 814 992 FCFA en 2025, soit une augmentation de 24,57% essentiellement concentrée au niveau du financement des dépenses en capital.
- Cette dotation prend comme appui, les points d'applications suivants (i) la poursuite de la réforme administrative et institutionnelle ii) le renforcement des infrastructures administratives, pédagogiques et de recherche, iii) la poursuite de la mise en œuvre du projet « SEME CITY » , (iv) le développement des potentialités de la recherche scientifique et de l'innovation, (vi) le développement des filières de formation professionnelle,

- le renforcement du cadre de partenariat avec les établissements privés d'enseignement supérieur, (v) l'incitation de l'investissement privé dans la prise en charge des œuvres universitaires, (iv) le recrutement des aspirants aux métiers d'enseignants du supérieur à travers le FNAES.
- Au 30 septembre 2024, le ministère a atteint un taux d'engagement de 48,67% et le total des titres admis en paiement représentent un taux d'ordonnancement de 44,83%.

Un débat général a été ouvert au terme de ces communications avant la répartition des participants en trois (3) groupes de travail pour apprécier les communications et formuler des recommandations pertinentes et opérationnelles.

Quelques points d'attention issus du débat général méritent d'être relevés:

- Ressortir dans l'analyse sur l'accès, la rétention et l'achèvement, l'apport de l'Agence Nationale de l'Alimentation et de la Nutrition (ANAN).
- Envisager l'usage du numérique pour assurer aux enfants des zones en situation d'insécurité, la continuité éducative.
- Prendre les dispositions nécessaires et à tous les niveaux (Etat et PTF) pour faciliter la consommation des ressources.
- Ressortir dans les analyses des performances, la part des privés.
- Veiller à l'orientation des apprenants avant le Bac et non après.

D'autres communications traitant d'importantes thématiques ont également été présentées pour agrémenter la revue. C'est dans ce registre que s'inscrivent les communications suivantes:

Communication 3 : Notes sur les inégalités de réussite scolaire dans l'enseignement secondaire général.

Préparée et présentée par Monsieur Michel DJISSA de la DPAF/MESTFP, cette communication très appréciée est une mine d'informations sur la problématique de la scolarisation des filles dans l'ESG.

Partant des nuances entre inégalités, égalité des chances, équité, le communicateur, chiffres à l'appui, a pu confirmer que le sexe, le niveau de vie des familles, la résidence des parents voire les coefficients aux disciplines influencent les chances de scolarisation et les performances scolaires. Ainsi, les filles, les enfants de parents pauvres, les enfants des milieux ruraux performant respectivement moins que les garçons, les enfants de parents riches ou ceux des milieux urbains. L'analyse des résultats des examens du BEPC et du BAC des années 21, 22 et 23 confortent ce constat dont il faut tenir compte pour espérer offrir les mêmes chances de scolarisation et de réussite scolaires à tous les enfants indépendamment de leur sexe, de leur lieu de résidence, de leur statut social... Il s'agit là d'un enjeu majeur, d'une question de justice sociale.

Communication 4 : Stratégie de renforcement des alternatives éducatives (SRAE): ce qu'il faut savoir de la version actualisée et adoptée en conseil des ministres.

Présentée par Mme Nadine OKE, conseillère technique à la mise en œuvre de ladite stratégie auprès du coordonnateur, cette communication a montré la pertinence de l'adoption de la SRAE en conseil des Ministres. En effet, l'exécution de cette stratégie élaborée pour la période 2026-2030 apparaît comme une réparation du tort ou de l'injustice dont est objet une importante frange d'enfants béninois hors de l'école. En effet, le rapport de l'INStAD sur

L'Etude sur les enfants hors écoles dans les 77 communes a dénombré que 1 903 069 enfants (RGPH4), soit moins de la moitié (43,2%) sont exclus du système scolaire. En d'autres termes, 4 enfants sur 10 sont en dehors de l'école en 2016.

Cette communication définit les **Alternatives éducatives (AE)** comme tout modèle ou programme éducatif mis à la disposition des apprenants (jeunes et adultes) hors des systèmes éducatifs formels et constituent des formes d'éducatons variées et adaptées offertes afin de garantir le droit d'accès à l'éducation pour tous. Au Bénin, les AE concernent les enfants de 9 à 15 ans et doivent avoir une forme scolarisante associée ou non à l'initiation aux métiers et dispensée en français et/ou en langues nationales.

Communication 5 : Point de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de l'ETFP (SNETFP)

De cette communication présentée par Monsieur Marius AWOUEKOUN de l'ADET, il ressort que la SNETFP a pour vision: " les jeunes en âge de travailler y compris les personnes à besoins spécifiques, disposent des compétences demandées par le marché du travail pour une croissance économique stable, durable et inclusive ". La SNETFP a trois objectifs stratégiques déclinés chacune en deux (2) axes.

La SNETFP est un vaste chantier dont sont attendus:

- ☐ la construction de 6 Lycées Scientifiques : DAO Lycées Scientifique (LS) Porto-Novo transmis au FSD pour ANO ; Remise de sites en cours aux entreprises de travaux pour les 5 LS sur financement BN (Lokossa, Abomey, Parakou, Natitingou, Abomey-Calavi)
- ☐ la construction de 2 Écoles Normales Supérieures Scientifiques : DAO de l'ENS Parakou transmis au FSD pour ANO ; Remise de site en cours aux entreprises de travaux pour l'ENS Porto-Novo sur financement Budget National (BN).
- ☐ la construction du Lycée des Jeunes Filles d'Abomey : validation APD et DCE
- ☐ Actions de renforcement des capacités.
 - 4751 AME de Mathématiques et de Sciences Physiques ont bénéficié des renforcements des capacités sur toute l'étendue du territoire national ;
 - 2^{ème} édition des sessions de renforcement des capacités en cours et regroupe 7 040 enseignants ;
 - 01 camp de préparation des candidats béninois aux Olympiades Panafricains de Mathématiques 2025 organisé à Bohicon ;
 - 12 Phases départementales du Concours général de Mathématiques et de Sciences physiques organisées dans les chefs-lieux ;
 - 01 phase nationale du Concours général de Mathématiques et de Sciences physiques organisée à Dangbo ;
 - 01 camp de vacances organisé au profit des 36 meilleurs apprenants de la 1^{ère} C à Djougou, couplée avec la cérémonie officielle de remise des prix aux lauréats du Concours général de Mathématiques et de Sciences physiques.

En termes de financement pour l'exécution de ces chantiers, le point actuel se présente ainsi:

- ☐ Financement mobilisé au profit de l'EFTP : 491,6 Mrds FCFA
- ☐ Financement mobilisé au profit de la VMS : 96,7 Mrds FCFA
- ☐ Financement total mobilisé : 588,3 Mrds FCFA
- ☐ Financement en cours de mobilisation :
 - BEI : Projet de reconstruction et d'équipement de 6 LTP (Kpondéhou, Bopa, Porto-Novo, Kandi, Ina, Pobè).

- BID : Construction de l'École des Métiers de l'Energie et du Développement durable
- LuxDev : Construction de l'École des Métiers du Transport et de la Logistique

❑ Recherche de financement :

- Construction et équipement d'un LTP à Savè

Les perspectives de l'ADET s'énoncent comme suit:

- Démarrage des travaux de construction des lycées et des Ecoles des Métiers
- Recrutement de 320 enseignants/formateurs au profit des LTP et des EM et leur mise en formation
- Renforcement continu des capacités des enseignants/formateurs en situation de classe de l'EFTP
- Mise en application du nouveau modèle de gouvernance des établissements avec la participation effective du secteur privé économique à tous les niveaux
- Acquisition d'équipements pour la mise aux normes des plateaux techniques de l'IMSP, l'INSTIM, l'EPAC et l'ENSET.

Communication 6 : Point de suivi des facteurs favorables

Cette communication présentée par Wilfrid GUEZODJE, STP-PSE, porte sur les résultats de l'analyse des facteurs favorables à la transformation du système éducatif, conduite dans le cadre de la nouvelle approche du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) et de l'élaboration du Pacte de Partenariat. Cette analyse vise à apprécier les conditions systémiques nécessaires à une transformation durable, à renforcer la prise de décision fondée sur les données probantes et à mieux orienter les investissements sectoriels.

L'examen s'articule autour de quatre dimensions clés (i) Données et système d'information (priorité élevée) ; (ii) Planification et politiques sensibles au genre ; (iii) Coordination sectorielle et dialogue inclusif et (iv) Mobilisation, volume, équité et efficacité des financements

Les résultats mettent en évidence des faiblesses structurelles du système d'information éducatif, notamment l'insuffisance de désagrégation des données (genre, handicap, milieu), l'absence d'un dispositif national pleinement opérationnel d'évaluation des acquis et une utilisation encore limitée des données pour le pilotage. Toutefois, des progrès significatifs sont notés, notamment la digitalisation progressive du système à travers la plateforme EducMaster, le renforcement des cellules d'évaluation et l'appui accru des partenaires techniques et financiers.

En matière de planification et d'équité, malgré l'existence de stratégies visant la réduction des disparités régionales et de genre, leur opérationnalisation demeure partielle, en particulier concernant la budgétisation sensible au genre et l'allocation équitable des ressources.

Le dialogue sectoriel est jugé inclusif, mais la coordination intersectorielle et le fonctionnement des cadres déconcentrés nécessitent un renforcement, ainsi qu'une clarification des rôles institutionnels.

Sur le plan financier, l'engagement de consacrer une part significative du budget national à l'éducation est réaffirmé ; cependant, des défis persistent quant à l'efficacité, à l'équité et à la capacité d'absorption des ressources.

En conclusion, la mise en œuvre des facteurs favorables est globalement en cours, avec des avancées notables en digitalisation, coordination et mobilisation des ressources. Les priorités immédiates concernent :

- le renforcement du SIGE et de l'évaluation des acquis ;
- l'opérationnalisation effective de la budgétisation sensible au genre ;
- l'amélioration de l'efficacité interne du système ;
- la consolidation de la coordination institutionnelle et multisectorielle.

Ce point d'étape confirme une dynamique de transformation engagée, tout en soulignant la nécessité de poursuivre les efforts de renforcement des capacités et d'amélioration de la gouvernance sectorielle.

III. Cérémonie de clôture

C'est au nom des trois (3) ministres en charge de l'éducation que l'honneur est revenu au Secrétaire Général du MESTFP de procéder à la clôture officielle des travaux de l'édition 2025 de la revue conjointe sectorielle de l'éducation. Dans son adresse aux participants, Monsieur AÏNAMON Cyrille a salué la discipline et l'assiduité des participants sans oublier le leadership du présidium de la revue qui ont permis d'abattre en deux jours d'intenses travaux qui ont permis d'atteindre les objectifs assignés à l'atelier. L'autorité a de ce fait, exprimé au nom des Ministres empêchés, toute sa gratitude aux participants dont l'efficacité et l'ardeur au travail n'ont pas faibli ni pendant les communications, ni au cours des débats en plénière encore moins pendant les travaux de groupe. La qualité des résultats atteints prouve selon le SGM du MESTFP que le Bénin peut continuer de compter sur les différents acteurs étatiques, les PTF, les membres de l'OSC, les partenaires sociaux, les acteurs du privé et tous les autres participants conviés à la revue, pour poursuivre l'œuvre de construction d'un système éducatif de qualité, inclusif et résilient, socle du développement du pays. Il a exhorté chaque responsable concerné par les recommandations formulées à cette revue à prendre toutes les dispositions nécessaires pour leur mise en œuvre afin qu'au bilan de l'année prochaine on enregistre 100% de recommandations exécutées. C'est sur cette note d'espoir et d'exhortation qu'au nom du MEMP, du MESTFP et du MESRS, le SGM a souhaité un bon retour au service ou en famille aux participants avant de déclarer clos, ce mercredi 10 décembre, les travaux de la revue conjointe sectorielle de l'éducation au titre de l'année 2025.

CONCLUSION

L'édition 2025 de la revue conjointe sectorielle de l'éducation est caractérisée par la présence massive des acteurs invités et leur participation effective aux travaux. La présence de deux ministres à l'ouverture officielle des travaux est un autre succès enregistré par cette revue dont les premières communications et débat en plénière ont enregistré la participation active du Ministre chef de file des Ministres en charge de l'éducation et de la cheffe de file des PTF. La qualité des communications, leur pertinence, la convivialité des échanges, la discipline des participants et qualité des échanges sont autant d'atouts qui ont réhaussé l'éclat des travaux. Le réalisme, la clarté et la pertinence qui ont caractérisé le nombre de recommandations formulées témoignent également de la bonne facture de cette revue dont tous les participants ont unanimement salué l'organisation et la richesse. Vivement que les prochaines éditions enregistrent autant sinon davantage de succès.

Le rapporteur ; GUEZODJE O. Jean Wilfrid : STP-PSE par intérim

La Directrice de l'Agence Française de
Développement, Cheffe de file des PTF du
secteur de l'éducation



Laure WEISGERBER

Le Ministre des Enseignements Maternel
et Primaire, Chef de file des Ministres
chargés du secteur de l'éducation



Salimane KARIMOU